



Le 30 janvier 2014

UNION FEDERALE DES RETRAITES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80
E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Le Bureau National de l'UFR-FO s'est réuni à Paris le 23 janvier 2014.

Il constate la poursuite d'une politique économique faite au détriment des salariés et des retraités, politique qui s'inscrit dans la continuité en favorisant une classe sociale dont les revenus ne cessent d'augmenter.

Le Bureau **condamne** cette politique qui frappe de plein fouet les retraités au niveau de leur pouvoir d'achat par :

- la décision de reporter de 6 mois la revalorisation de leur pension, mesure qui va leur faire perdre plus de 150 euros en année pleine.
- la fiscalisation de la majoration pour enfants (pour les retraités ayant élevé 3 enfants ou plus) qui va faire croître leur impôt de plus de 600 euros en moyenne.
- la hausse de la TVA au 1^{er} janvier 2014
- la poursuite de la réduction des remboursements des dépenses de santé

Le Bureau constate avec amertume que les pouvoirs publics s'engagent à outrance dans une informatisation déshumanisée (par exemple au niveau de la fiscalisation de la déclaration de l'impôt) qui isole de la société bon nombre de retraités parmi les plus âgés.

Le Bureau de l'UFR-FO regrette que les organisations syndicales de retraités soient constamment en situation de défense des droits acquis légitimes alors que leur engagement social pendant leur période d'activité justifierait pleinement une autre considération.

Refusant de s'inscrire dans une politique d'austérité prônée par le gouvernement, le Bureau de l'UFR-FO **revendique** :

- Le retrait de la mesure de fiscalisation de la majoration pour enfants et le retour de l'attribution de la demi-part aux veufs et veuves
- Une augmentation des retraites au 1^{er} avril basée sur le coût réel de la vie qui tienne compte des dépenses contraintes (énergie, transport, logement).
- Le maintien des règles de calcul actuelles des pensions de réversion et leur revalorisation.

Si le Bureau **dénonce** le coût exorbitant de l'hospitalisation en EHPAD alors que la prise en charge stagne voire diminue, il prend acte du fait que le gouvernement semble s'engager vers une loi sur le vieillissement dont il espère qu'elle prendra en compte en particulier cet aspect du problème.

Par contre, il **refuse par avance** que les mesures apparemment favorables, préconisées par les rapports Broussy et Aquino, puissent être financées au travers d'une augmentation des cotisations qui pèseraient sur les seuls retraités ou de la CSG, d'une prise en compte d'un patrimoine acquis tout au long de leur vie active, ou d'une reprise sur succession. Ce problème doit être réglé par une solidarité nationale et intergénérationnelle.

Dans le cadre ainsi défini, le Bureau de l'UFR-FO – qui va solliciter une audience auprès de la ministre de la Fonction Publique - demande aux retraités de prendre part aux actions de toute nature initiées par les organisations syndicales de retraités Force Ouvrière.